





À QUI S'ADRESSE LE PROGRAMME?

La Fondation Culturespaces propose gratuitement le programme pédagogique et culturel Art en immersion à différentes structures d'accueil d'enfants :

- Ecoles relevant de l'éducation prioritaire (REP ou REP+) ou situées en zones rurales isolées : niveaux Grande Section au CM2, dispositifs ULIS jusqu'à la 6ème :
- Structures médicoéducatives d'accueil d'enfants en situation de handicap (IME, ITEP, EMP...);
- Structures sociales (centres de loisirs, associations, MECS...), enfants de 5 à 11 ans ;
- Services pédiatriques d'hôpitaux.

Situé à proximité du village des Baux-de-Provence, dans anciennes carrières des Bringasses et des Grands Fonds, les Carrières de Lumières présentent des expositions numériques immersives. En 2021, le centre d'art présente les chefs-d'œuvre de Cézanne (1839-1906) tels que ses natures mortes aux pommes, Les joueurs de cartes et Les grandes baigneuses. Peintre autodidacte aux 900 toiles et 400 aquarelles, Cézanne représente des portraits, des natures mortes, des paysages, des scènes historiques... et expérimente sans cesse les possibilités de la matière picturale.



Carrières de Lumières



UN PARCOURS INTERACTIF FN 4 FTAPFS

ÉTAPE 1: ATELIER PÉDAGOGIQUE

Les enfants se familiarisent aux œuvres du peintre à travers une dizaine d'activités pédagogiques ludiques.

ÉTAPE2: VISITE DE L'EXPOSITION NUMÉRIQUE IMMERSIVE

aux Carrières de Lumières (en autonomie).

ÉTAPE 3: ATELIER CRÉATIF

Un temps pour révéler la créativité de l'enfant par la pratique artistique : inspiré par ses découvertes, chaque enfant crée en toute liberté sa propre œuvre.

ÉTAPE 4 : RESTITUTION

Les œuvres des enfants sont regroupées afin de créer une mini-exposition et permettre un temps de partage avec les familles.

Dans les écoles, les enseignants animent toutes les étapes du programme en autonomie à l'aide d'un **kit pédagogique** envoyé par la Fondation Culturespaces. Dans les autres structures, un médiateur de la Fondation se déplace et anime les ateliers 1 et 3. Le dossier enseignant est **téléchargeable en ligne** sur le site internet de la Fondation.

QUELS SONT LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DU PROGRAMME ?

S'OUVRIR À L'UNIVERS DE L'ARTISTE en argumentant des choix individuels, en observant des détails, en repérant des constantes du langage plastique de l'artiste, afin de familiariser les enfants avec les œuvres qu'ils découvriront dans l'exposition immersive.

NOUER DES LIENS AVEC L'UNIVERS DE L'AR-TISTE en formulant ses émotions face aux œuvres et en écoutant celles du groupe, puis en découvrant l'histoire de l'artiste.

ÉVEILLER L'EXPRESSION ARTISTIQUE DES ENFANTS PAR DES ACTIVITÉS PRATIQUES en s'appropriant des couleurs, des mouvements et des matières.

COMMENT S'INSCRIRE?

RÉSERVATION EN LIGNE www.fondation-culturespaces.com

INFORMATIONS PRATIQUES

Les ateliers se déroulent dans les structures qui accueillent les enfants. Pour la visite, l'entrée des Carrières de Lumières se situe **Route de Maillane 13520, aux Baux-de-Provence**.

ACCÈS BUS: Ligne 59 (Saint-Rémy de Provence – Arles)

CAR: parking accessible pour les cars à 25€/place en face de l'entrée.

ACCESSIBILITÉ Les Carrières de Lumières sont entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite

Pique-nique possible dans le village ou sur l'éperon au Château des Baux-de-Provence.

CONTACT
COORDINATRICE GÉNÉRALE
PROGRAMME « ART EN IMMERSION »

bianca.ciampolini@culturespaces.com



FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE PAR LA CULTURE

Afin de lutter contre les inégalités d'accès à la culture, la Fondation Culturespaces met en place, depuis 2009, des programmes éducatifs et culturels à destination des enfants fragilisés par la maladie, en situation de handicap ou d'exclusion sociale.

Programme phare de la Fondation Culturespaces depuis 2018, Art en immersion est développé en partenariat avec trois centres d'art numériques : les Carrières de Lumières (Baux-de-Provence), l'Atelier des Lumières (Paris) et les Bassins de Lumières (Bordeaux).

En 2020, la Fondation Culturespaces a signé une conventioncadre triennale de partenariat avec le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports pour répondre à la volonté gouvernementale de développer une politique ambitieuse en matière d'éducation artistique et culturelle.



Grâce au soutien de nos mécènes, le programme est entièrement gratuit pour les bénéficiaires.









